



LA MISÉRICORDE QUI A DOMPTÉ LES BÊTES

Soyez témoin des véritables miracles qui ont
mis la forêt sens dessus dessous !



QUAND LE LION
S'INCLINA...
DEVANT QUI ?!



QUAND LE LION S'INCLINA... DEVANT QUI ?!

Un jour, un homme originaire de la péninsule Arabique prit la mer. Le navire avançait au gré des vagues, lorsque le vent se renforça et que la mer se déchaîna, jusqu'à faire sombrer l'embarcation dans laquelle il se trouvait.

Il s'agrippa toutefois à une planche de bois et se mit à nager, luttant contre les vagues... jusqu'à ce que la mer le rejette sur le rivage d'une forêt lointaine, où aucune trace humaine n'était visible.

À peine eut-il repris son souffle et loué Allah de l'avoir sauvé que ses yeux se posèrent sur une scène terrifiante : Un lion se tenait immobile face à lui. Il le fixait intensément, rugissait comme un prédateur et s'approchait... lentement, pas à pas.

L'homme était sur le point de devenir son prochain repas ! Mais, chose étonnante... l'homme ne s'enfuit pas et ne cria pas. Il resta debout avec une parfaite assurance, regarda le lion avec confiance et lui dit d'une voix calme :

**« Doucement, ô Abû al-Hârith, car je suis
le serviteur de... »**

Puis il lui indiqua le nom d'un homme.
C'est alors que se produisit l'inattendu !



Dès que le lion entendit ce nom, son rugissement s'éteignit, son regard s'apaisa et sa férocité disparut. Il s'approcha affectueusement de l'homme et le poussa doucement de la tête, comme s'il lui disait :

« Suis-moi... »

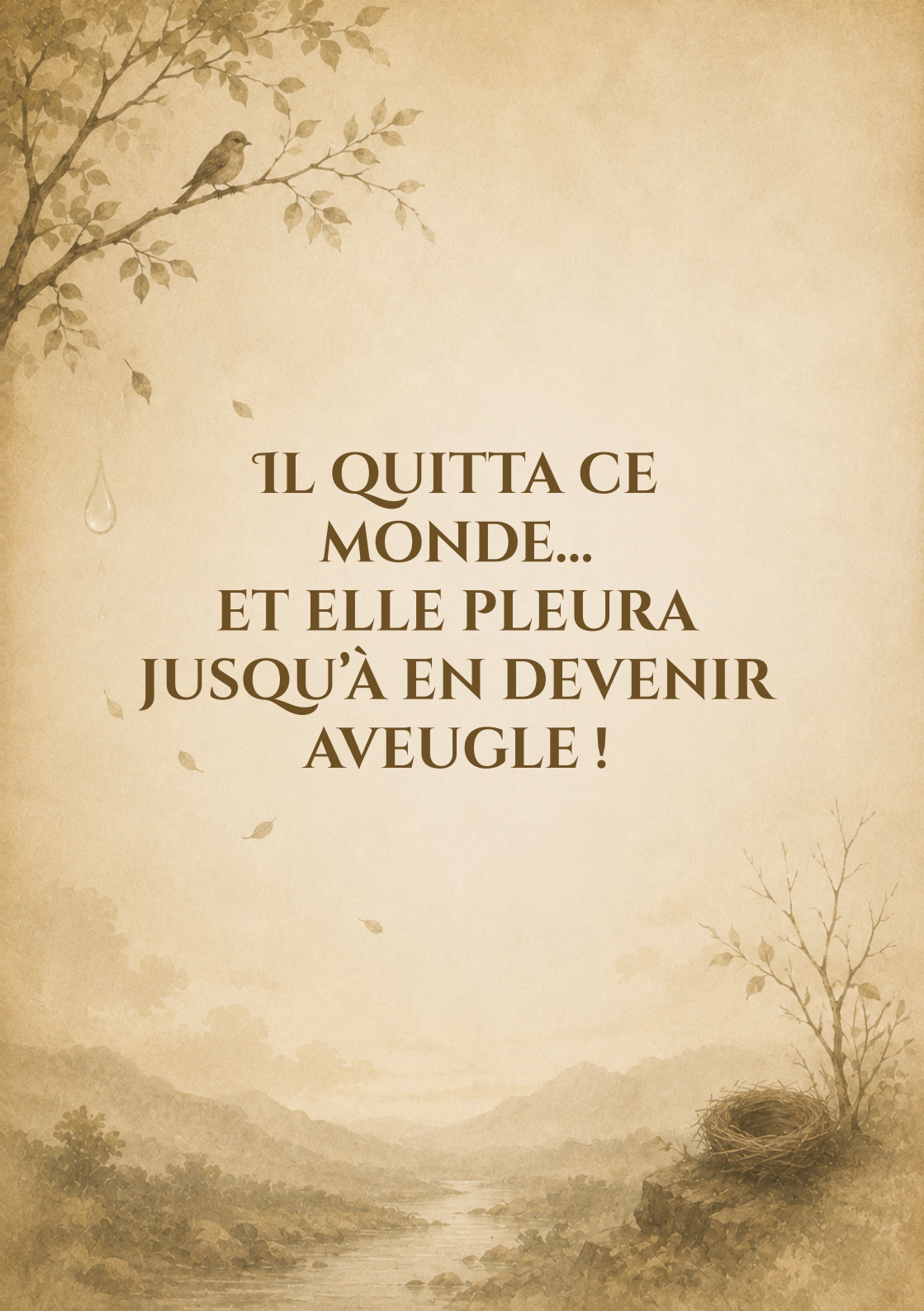
L'homme marcha donc derrière lui en toute sécurité, sous sa protection, comme si le lion était l'un de ses amis. Celui-ci le conduisit hors des profondeurs de la forêt et lui indiqua le commencement du chemin.

Au moment de se séparer, le lion se retourna vers lui et émit un son semblable à un murmure, comme s'il lui faisait ses adieux ! (1)

Cette histoire n'est pas le fruit de l'imagination ni une légende des temps anciens...

C'est une histoire vraie, qui s'est réellement produite, et tu vas maintenant pouvoir toi-même en constater l'authenticité !





IL QUITTA CE
MONDE...
ET ELLE PLEURA
JUSQU'À EN DEVENIR
AVEUGLE !

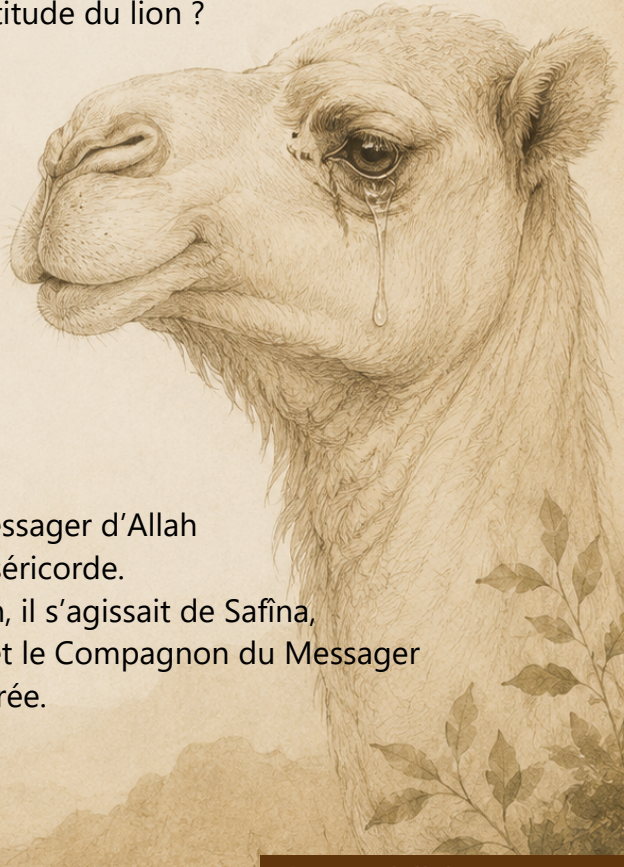


IL QUITTA CE MONDE... ET ELLE PLEURA JUSQU'À EN DEVENIR AVEUGLE !

Mais une question demeure :
Qui était cet homme exceptionnel dont la simple mention
du nom transforma l'attitude du lion ?

Qui était cet homme
dont le nom, lorsqu'il
fut prononcé, changea
la férocité en sécurité,
la prédation en
protection et le
rugissement en
un murmure d'adieu ?

Il s'agit de Muhammad
ibn 'Abd Allah ﷺ, le Messager d'Allah
et le Prophète de la miséricorde.
Quant à ce Compagnon, il s'agissait de Safina,
l'affranchi, le serviteur et le Compagnon du Messager
d'Allah ﷺ, qu'Allah l'agrée.





Il est ce Prophète dont la disparition ne fit pas seulement pleurer les hommes, les femmes et les enfants...

Même les animaux pleurèrent son absence, ressentirent le manque de sa présence et dépérèrent de tristesse pour lui !

Sa chamelle, Al-Qaswâ', après la mort du Messager d'Allah ﷺ, refusa de manger et de boire.

Elle continua à le pleurer durant plusieurs jours, jusqu'à perdre la vue. Puis elle mourut quelques mois après lui... tant la voix du Prophète lui manquait et tant elle éprouvait de nostalgie pour les moments où il la montait. Qu'est-ce qui avait donc amené les animaux à l'aimer à ce point ?

Quelle était la nature de la relation entre le Messager d'Allah ﷺ et ces créatures, au point qu'elles lui témoignèrent une fidélité plus grande que celle de nombreux êtres humains ?

C'est ce que nous allons découvrir ensemble dès maintenant...

L'ANIMAL QUI SE
PLAIGNIT AU
PROPHÈTE...

ET QU'IL COMPRIT
AVANT MÊME QU'IL NE
PARLE !





L'ANIMAL QUI SE PLAIGNIT AU PROPHÈTE... ET QU'IL COMPRIT AVANT MÊME QU'IL NE PARLE !

Lorsqu'une personne fait preuve de douceur, de sensibilité et de délicatesse dans ses relations avec les êtres humains qui lui ressemblent, cela témoigne de la miséricorde présente dans son cœur.

Mais lorsqu'un homme ne ressent pas seulement la souffrance de ceux qui sont de son espèce, mais également celle des animaux, des plantes et même des êtres inanimés, cela montre qu'il n'est pas semblable aux autres créatures...





Dès que le chameau aperçut le Messager d'Allah ﷺ, il s'agita, puis poussa un cri triste, tandis que ses yeux se remplirent de larmes !

Des larmes qui ne ressemblaient à aucune autre...
Les larmes d'une créature incapable de parler, mais qui l'avait reconnu, qui l'aimait et qui était venue se plaindre à lui.

Comme si son cœur empli de douleur n'avait trouvé d'autre poitrine auprès de laquelle se confier que celle de cet homme au cœur miséricordieux.

Comme s'il lui disait avec ses yeux :

**« Tu sais... Toi seul me comprends,
ô Messager d'Allah... »**

Le Prophète ﷺ s'avança alors vers lui avec des pas empreints de compassion.

Il étendit sa noble main et la passa sur son dos, jusqu'à sa bosse et ses oreilles.

Comme s'il le caressait pour apaiser sa peur et calmer sa douleur.

Comme s'il lui murmurait :

« Tu n'es pas seul... Je suis avec toi. »

Le chameau retrouva alors son calme... et ses gémissements cessèrent...

Comme si son âme s'était apaisée sous la paume d'une main pleine de miséricorde.



Une main qui avait si souvent secouru les affligés, consolé les cœurs brisés et essuyé les larmes des orphelins.

Puis le Prophète ﷺ se tourna vers ceux qui l'entouraient et demanda :

« À qui appartient ce chameau ? »

Un jeune garçon s'avança et répondit :

« Il est à moi, ô Messager d'Allah. »

Le Prophète ﷺ le regarda alors d'un regard chargé de tendresse et de douleur, puis lui adressa ce doux reproche :

« Ne crains-tu donc pas Allah au sujet de cette bête qu'Allah a placée sous ta responsabilité ?! (2)

Elle s'est plainte à moi que tu la laisses souffrir de la faim et que tu l'épuises par un travail incessant ! » (1)

L'expression « tu l'épuises » signifie : tu lui imposes des efforts pénibles et tu la fatigues par une charge excessive de travail.

Ô Allah...

Même le chameau, lorsqu'il subit une injustice, trouve quelqu'un pour lui rendre justice.

Même l'animal, lorsqu'il est maltraité, trouve quelqu'un pour apaiser son cœur.

Même la créature qui ne peut pas parler voit ses gémissements entendus par le Messager d'Allah ﷺ !

UNE MISÉRICORDE
QUI S'ÉTEND
DU CHAMEAU À L'ÂNE,

DE LA TERRE JUSQU'AU CIEL





UNE MISÉRICORDE QUI S'ÉTEND DU CHAMEAU À L'ÂNE, DE LA TERRE JUSQU'AU CIEL

Le Prophète ﷺ instruisit la communauté et la mit en garde en disant :

**« Craignez Allah au sujet de ces animaux qui
ne peuvent pas parler. »**

Il nous rappela que ces créatures, même lorsqu'elles restent silencieuses, sont entendues par leur Seigneur.

Il nous rappela également que nous serons interrogés à leur sujet le Jour de la Résurrection.

Il nous interdit de les frapper, de les marquer au visage ou de leur imposer des charges qu'elles ne peuvent supporter...

Car le Messenger d'Allah ﷺ n'était pas seulement un prophète envoyé aux êtres humains...

Il était le Prophète de la miséricorde...

Une miséricorde qui marchait sur la terre.



The background is a sepia-toned landscape painting. In the foreground, a river or path winds through a rocky, hilly terrain. On the left, there are tall, thin grasses or reeds. On the right, there are some leafy bushes. In the distance, a range of mountains is visible, with a prominent, isolated rock formation or peak in the center. Several small birds are flying in the sky above the mountains. The overall tone is warm and atmospheric, with a focus on natural elements.

LA GRAVITÉ DE LA MALÉDICTION !



LA GRAVITÉ DE LA MALÉDICTION !

Un jour, le Messager d'Allah ﷺ passa près d'un âne qui avait été marqué au fer sur le visage.

Lorsqu'il le vit, le Prophète ﷺ éprouva la colère de la miséricorde et prononça devant ses Compagnons ces paroles saisissantes :

« Qu'Allah maudisse celui qui l'a marqué ainsi ! » (3)

La malédiction n'est pas une chose insignifiante...

Elle signifie être éloigné de la miséricorde d'Allah !

Pouvez-vous imaginer cela ?

Une faible créature, qui ne possède ni langue pour exprimer sa plainte ni main pour repousser l'injustice...

Et malgré cela, le Prophète ﷺ se met en colère pour elle et prononce les paroles les plus sévères à l'encontre de celui qui lui a fait du tort !

C'est pour cette raison que les savants de la communauté musulmane sont unanimes sur le fait qu'il est interdit de marquer un animal au visage.

Ils ont également affirmé qu'il n'est jamais permis, selon la Loi islamique, de lui infliger une telle souffrance.



LA NOBLESSE DE LA
LOI ISLAMIQUE...

MANGER SEULEMENT
APRÈS AVOIR NOURRI SA
MONTURE !



LA NOBLESSE DE LA LOI ISLAMIQUE... MANGER SEULEMENT APRÈS AVOIR NOURRI SA MONTURE !

L'islam n'a pas seulement élevé la dignité de l'être humain.

Il a également accordé une valeur aux animaux, ordonnant de les respecter, de prendre soin d'eux et de ne pas leur faire subir d'injustice.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Montez-les alors qu'elles sont en bonne santé, et laissez-les en bonne santé... »

Autrement dit : ne leur faites pas de mal, ne les épuisez pas et ne leur imposez pas des charges dépassant leurs capacités...

Donnez-leur plutôt leur nourriture et leur boisson, et traitez-les avec douceur.

Car elles font partie des créatures d'Allah et possèdent des droits préservés par Sa législation.

Certains savants ont même affirmé :

« Il est recommandé, selon la Loi islamique, de nourrir sa monture avant de manger soi-même, lorsque l'on s'arrête pour se reposer ou que l'on atteint sa destination ! »

Le Prophète ﷺ formula également cette interdiction explicite :

« Ne les prenez pas pour des sièges afin de tenir vos conversations dans les chemins et les marchés ! »



Cela signifie que, même si ces animaux ont été créés pour vous servir...
Même si telle est leur fonction dans la vie, cela ne vous autorise pas à les accabler ni à leur imposer des charges dépassant leurs capacités.

« Il se peut qu'une monture soit meilleure que celui qui la monte... » (4)

Oui, l'être humain a été honoré. Allah, exalté soit-Il, a dit :

« Certes, Nous avons honoré les enfants d'Adam. »
[Al-Isrâ', 70]

L'espèce humaine, de manière générale, a donc été honorée au-dessus de l'espèce animale.

Cependant, certains animaux glorifient Allah, se soumettent à Sa grandeur et respectent Ses commandements...

Tandis que certains êtres humains renient, se détournent, s'enorgueillissent et refusent de reconnaître Ses bienfaits !
Allah, exalté soit-Il, a dit :

« Les sept cioux, la terre et tous ceux qui s'y trouvent Le glorifient. Il n'existe rien qui ne célèbre Ses louanges, mais vous ne comprenez pas leur glorification. Il est certes Longanime et Pardonneur. »

[Al-Isrâ', 44]

Tous ceux qui parlent ne sont donc pas nécessairement les plus raisonnables...

Et tous ceux qui se prosternent ne sont pas nécessairement les plus dévoués...

Il se peut qu'une bête, apaisée par l'évocation d'Allah, soit meilleure auprès d'Allah qu'un être humain orgueilleux, insouciant et inattentif à son Créateur !



LE TREMBLEMENT D'UN
OISEAU PROVOQUA LA
COLÈRE DE CELUI

QUI FUT ENVOYÉ COMME
UNE MISÉRICORDE POUR
LES MONDES !





LE TREMBLEMENT D'UN OISEAU PROVOQUA LA COLÈRE DE CELUI QUI FUT ENVOYÉ COMME UNE MISÉRICORDE POUR LES MONDES !

Un jour, le Prophète ﷺ voyageait avec ses Compagnons. En cours de route, il s'éloigna d'eux quelques instants pour satisfaire un besoin naturel, puis revint auprès d'eux. Lorsqu'il revint, il aperçut une scène devant laquelle il ne pouvait rester indifférent.

Certains Compagnons avaient pris les deux petits d'un oiseau ressemblant à un moineau, appelé al-humra. Leur mère voletait au-dessus d'eux dans les airs, poussant des cris et battant désespérément des ailes...

Elle était bouleversée, terrifiée et brisée par la disparition de ses deux petits !

Le Prophète ﷺ la vit...

Il vit une mère faible, incapable de parler...

Mais dont le cœur s'exprimait par l'intensité de son effroi.

Le Prophète ﷺ s'arrêta alors et adressa à ses Compagnons ce reproche débordant de miséricorde :

« Qui a affligé celle-ci en lui prenant ses petits ?! » (5)

Autrement dit :

Qui l'a rendue si triste ?

Qui a terrifié son cœur et retiré ses petits de dessous ses ailes ?!



Il leur ordonna alors immédiatement de lui rendre ses deux petits...

Rendant ainsi la tranquillité à ses ailes tremblantes et la paix à son cœur blessé.

Ainsi était le Messager d'Allah ﷺ...

Il ne supportait pas de voir une injustice, même lorsqu'elle touchait une créature faible qui ne pouvait exprimer sa douleur qu'en battant des ailes.

Il ﷺ a également dit dans un autre hadith :

« Celui qui fait preuve de miséricorde, même envers un moineau qu'il s'apprête à égorger, Allah lui fera miséricorde le Jour de la Résurrection. » (6)

Médite sur cela...

Même envers un moineau que l'on égorge !

La compassion que tu manifestes envers une petite créature, qui ne possède aucun pouvoir sur son propre sort...

Peut devenir une cause pour qu'Allah te fasse miséricorde en un jour où nul ne se souciera de nul autre !

Un jour où l'homme fuira son propre frère...

Où l'enfant s'éloignera de sa mère et de son père...

Et où chacun oubliera son épouse et ses propres enfants !

« Le jour où l'homme fuira son frère, sa mère, son père, son épouse et ses enfants. »

[Abasa, 34-36]



Un jour où les positions sociales ne seront d'aucune utilité, où la richesse n'intercédera pas et où la filiation ne servira à rien...

« Le jour où ni les biens ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf pour celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

[Ash-Shu'arâ', 88-89]

Imagine...

Le cœur sain que tu présenteras devant Allah...

Était resté sain parce qu'il s'était attendri pour un moineau,

Parce qu'il avait éprouvé de la compassion pour un animal,

Et parce qu'il n'avait pas supporté les cris d'une mère aux ailes brisées !

À l'exact opposé de la miséricorde, le Messenger d'Allah ﷺ a dit :

« Celui qui tue un moineau sans respecter son droit sera interrogé à son sujet par Allah le Jour de la Résurrection... »

On lui demanda :

« Quel est son droit, ô Messenger d'Allah ? »

Il répondit :

« Que tu l'égorges et que tu le manges. »

[Rapporté par An-Nasâ'î] (7)

Cela signifie qu'il ne doit pas être tué inutilement...

Sa vie ne doit pas être ôtée pour se divertir ou par simple caprice.





Il peut être consommé lorsqu'un besoin le justifie. Tel est le « droit » qu'Allah lui a accordé dans Sa législation.

Une personne pourrait alors demander :

« Le fait d'égorger les animaux et de les manger n'est-il pas une forme de sauvagerie ? »

Nous lui répondons :

Serais-tu plus miséricordieux envers ces créatures que Celui qui les a créées ?!

Celui qui les a créées, façonnées et harmonieusement constituées...

Est Celui qui les a mises à notre disposition, qui a défini dans Sa législation les limites de notre comportement envers elles et qui leur a accordé une dignité jusque dans l'instant de leur mise à mort.

Le Messenger d'Allah ﷺ, Prophète de la miséricorde, ne se séparait jamais de cette miséricorde, pas même durant un seul instant.

Même lorsqu'une vie devait être ôtée pour un besoin légitime...

Son cœur restait sensible, son regard compatissant et sa parole remplie de conseils.



LA DOUCEUR
PROPHÉTIQUE



AU MOMENT DE
L'ABATTAGE !





LA DOUCEUR PROPHÉTIQUE AU MOMENT DE L'ABATTAGE !

Le Prophète ﷺ passa devant un homme qui avait posé son pied sur le cou d'une brebis.

L'homme se mit ensuite à aiguiser sa lame devant les yeux de l'animal !

La brebis regardait et tremblait...

Elle comprenait ce qui l'attendait, mais ne pouvait ni s'enfuir ni protester.

Le Prophète ﷺ lui adressa alors ce reproche débordant de compassion :

« N'aurais-tu pas pu aiguiser ta lame avant cela ?!

Veux-tu donc la faire mourir deux fois ?! »

[Rapporté par Al-Hâkim] (8)

Allah est le plus Grand...

L'abattage répondait à une nécessité.

Pourtant, l'homme commit une faute, car la brebis fut torturée par ce qu'elle voyait, par la peur qu'elle ressentait et par le tremblement de ses yeux !

C'est pour cela que le Prophète ﷺ interdit toute méthode par laquelle les animaux seraient torturés avant leur mort :

Les enfermer jusqu'à ce qu'ils meurent de faim,

Leur lancer une lance,

Les électrocuter,



Ou les laisser se vider lentement de leur sang sous les moqueries des gens !

Dans l'islam, l'abattage d'un animal n'est donc pas un simple acte physique.

Il s'agit d'un acte d'adoration, accompagné de miséricorde et d'un équilibre précis entre le besoin et la compassion. Combien cette religion est éminente...

Une religion qui n'autorise pas la cruauté, même envers l'animal que nous allons manger.

Une religion qui ne garde pas le silence devant une injustice, même lorsqu'elle touche une créature incapable de parler...

Une religion qui nous a appris à rester humains, même au moment de l'abattage.

L'interdiction formulée par le Prophète ﷺ ne concernait pas uniquement les méthodes employées pour tuer l'animal.

Sa miséricorde s'étendait également au-delà de sa mort.

Il interdit ainsi de mutiler son corps, d'en couper certaines parties ou de le défigurer.

Comme si le corps, même après le départ de l'âme, conservait encore une dignité protégée par la législation islamique !

Ô DÂMÛN...
NE SOIS PAS MON
ADVERSAIRE AU JOUR
DU JUGEMENT !





Ô DÂMÛN... NE SOIS PAS MON ADVERSAIRE AU JOUR DU JUGEMENT !

Les fruits de cette miséricorde apparurent clairement dans les âmes des Compagnons qui avaient été éduqués par le Prophète ﷺ.

Ils se présentèrent au monde avec une sensibilité remarquable et une douceur sans équivalent.

Abû Ad-Dardâ', l'un des nobles Compagnons, possédait un chameau appelé Dâmûn.

Lorsque quelqu'un lui empruntait ce chameau, il l'avertissait en disant :

« Ne lui faites pas porter une charge dépassant ses capacités. Il ne peut pas supporter plus que telle et telle quantité. » (9)

Et cette attention ne s'arrêta pas à la vie d'Abû Ad-Dardâ'...

Lorsque sa mort approcha, il se tourna vers son chameau, comme s'il s'adressait à un membre de sa propre famille, et lui dit :

« Ô Dâmûn, ne sois pas demain mon adversaire auprès de mon Seigneur, car je ne t'ai jamais fait porter que ce que tu étais capable de supporter... » (9)

Médite sur cela...

Un Compagnon s'adresse à un chameau au moment de mourir.

Il lui demande pardon...

Il craint que l'animal ne porte plainte contre lui devant Allah...



Il lui demande de l'excuser, comme si un pacte et un engagement de fidélité les liaient l'un à l'autre !

Tel est l'effet de la prophétie...

Telle est l'éducation qui transforma le cœur des êtres humains, jusqu'à ce qu'ils deviennent sensibles au cœur des animaux.

Et tout cela n'est qu'une goutte dans un immense océan.

Si je te rapportais toutes les situations présentes dans la biographie prophétique et toutes les recommandations contenues dans les hadiths...

Des volumes entiers ne nous suffiraient pas, pas plus que de longues séries d'épisodes !

Telle était la voie du Prophète de l'islam ﷺ...

Une voie globale, complète et juste...

Elle développe en toi la force de caractère, la miséricorde, la douceur et la justice...

Elle t'apprend à être véritablement humain devant les autres êtres humains, devant les animaux et devant ton Seigneur.

Le moment n'est-il donc pas venu de te rapprocher davantage de cet immense Prophète ?

Le moment n'est-il pas venu pour ton cœur de le connaître ?

De s'attacher à lui ?

De goûter à la pureté de sa vie, à la lumière de son caractère et à la chaleur de son message ?

Par Allah, personne ne l'a véritablement connu sans l'aimer.

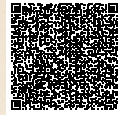


RÉFÉRENCES

1. Al-Bidâya wa An-Nihâya, Ibn Kathîr — Ismâ'îl ibn 'Umar ibn Kathîr Al-Qurashî Ad-Dimashqî — tome 9, page 32.



2. Rapporté par : 'Abd Allah ibn Ja'far ibn Abî Tâlib
Hadith authentifié par : Al-Albânî
Source : Sahîh Abî Dâwûd
Numéro : 2549



3. Rapporté par : Jâbir ibn 'Abd Allah
Hadith évalué par : Adh-Dhahabî
Source : Al-Kabâ'ir d'Adh-Dhahabî
Page : 365



4. Rapporté par : Mu'âdh ibn Anas
Hadith évalué par : Al-Haythamî
Source : Majma' Az-Zawâ'id
Tome 8, page 110





5. Rapporté par : 'Abd Allah ibn Mas'ûd
Hadith évalué par : An-Nawawî
Source : Riyâd As-Sâlihîn
Numéro : 519



6. Rapporté par : Abû Umâma Al-Bâhilî
Hadith évalué par : Al-Haythamî
Source : Majma' Az-Zawâ'id
Tome 4, page 36



7. Rapporté par : 'Abd Allah ibn 'Amr
Hadith authentifié par : Al-Albânî
Source : Sahîh At-Targhîb
Numéro : 2266



8. Rapporté par : 'Abd Allah ibn 'Abbâs
Hadith évalué par : Ar-Rubâ'î
Source : Fath Al-Ghaffâr
Tome 2, page 1121



9. Rapporté par Abû Al-Hasan Al-Ikhamînî dans son ouvrage Hadîthuhu, folio 63/1. Al-Albânî l'a mentionné dans As-Silsila As-Sahîha, numéro 30, et As-Suyûtî l'a cité dans Jâmi' Al-Masânîd wa Al-Marâsîl, numéro 9284.

